



OBSERVATOIRE DE LA FILIERE EQUINE AUVERGNE-RHONE- ALPES 2019

Soutenu par :



En collaboration avec :



Sommaire

1	L'Observatoire : méthodologie	3
2	Le Conseil de la Filière Cheval AURA	4
3	La Région aux côtés de la filière équine	5
4	Les chiffres clés	6
5	Une filière créatrice d'emplois	7
6	Des formations dédiées à la filière	8
7	Une filière créatrice de richesses	9
8	La santé du cheval	10
9	L'élevage régional	12
10	Sport et loisir : le top niveau	14
11	Tour de piste	16
12	Au Trot	18
13	Et au galop	19
14	Traits et ânes	20
15	Tourisme Equestre	22
16	Equita Lyon	23

REMERCIEMENTS

Le Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes remercie les organismes suivants sans qui l'élaboration de cette plaquette n'aurait pas été possible : l'IFCE, le Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes, Equi-ressources, France Galop, le Trot, l'Ordre national des vétérinaires, ainsi que l'ensembles des acteurs régionaux ayant répondu à l'enquête.

1. L'Observatoire : méthodologie

Les observatoires économiques régionaux (OER) s'appuient sur un dispositif d'enquêtes menées, selon une méthode nationale, auprès des professionnels de la filière équine : éleveurs, centre équestres, entraîneurs, sociétés de courses, cavaliers, vétérinaires, maréchaux-ferrants, fournisseurs. En 2019, la méthodologie a été révisée par la Fédération nationale des Conseils des Chevaux (FCC). Les données traitées permettent à chaque région de disposer d'indicateurs illustrant le poids socio-économique de sa filière équine.

En 2019, le Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes s'est impliqué dans cette production de données économiques. Depuis la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes en 2016, aucun OER n'a été mené. Le dernier OER de l'ancienne région Rhône - Alpes date de 2013 tandis que celui d'Auvergne date de 2011.

En 2019, le Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes relance une édition de l'OER et actualise ses chiffres. Cet observatoire est le premier à s'intéresser à la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour cela, 715 enquêtes ont été réalisées auprès des acteurs régionaux, soit 15% de la filière équine régionale.

Les professionnels de la filière sont recensés grâce à la collecte de listings auprès de partenaires tels que l'IFCE, Equi-ressources et le Comité Régional d'Équitation d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ces listings sont complétés par la connaissance du terrain et d'autres sources telles que des extractions ciblées du répertoire SIRENE, les pages jaunes...

Les professionnels sont répartis en **8 familles** :

- Les **établissements équestres** : centres équestres, fermes équestres, écuries de propriétaires,
- Les **élevages** : structures dont l'activité principale est liée à la reproduction des équidés (étalonnage, élevage, pension élevage...),
- Les **entraîneurs de chevaux de courses de trot et de galop** tous types de licences confondus,
- Les **cavaliers professionnels et/ou marchands dechevaux** : structures dont l'activité principale est la valorisation par la compétition et le commerce dechevaux de sport,
- Les **sociétés de courses, associations en charge de la gestion des hippodromes et de l'organisation des courses**,
- Les **maréchaux-ferrants**,
- Les **vétérinaires et prestataires de soins aux équidés**,
- Les **entreprises industrielles et de services**.



2. Le Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône Alpes

« La filière équine en Auvergne-Rhône-Alpes est un secteur important de la vie économique régionale. Les chiffres recueillis par l'Observatoire Economique Régional le démontrent une fois de plus. Cette grande famille qu'est la filière équine est diverse et comporte de nombreuses spécificités. D'un côté, les centres équestres et écuries privées qui forment les cavaliers, futurs propriétaires de demain, de l'autre les éleveurs indispensables pour proposer des chevaux adaptés à tout cavalier, qu'il pratique pour son loisir ou pratique la compétition de haut-niveau. Autour de ces deux corps de métiers, de nombreux professionnels œuvrent chaque jour pour le bien-être des chevaux. Il est important de ne pas les oublier et de comprendre leurs besoins pour l'unité de cette belle famille.

Je tiens également à remercier la Région Auvergne-Rhône-Alpes et en particulier Laurent Wauquiez pour la mise en place du Plan Ambition Cheval, un plan d'aide sans précédent. Ce plan a pour but de soutenir l'ensemble de la filière équine régionale à hauteur de 7,4 millions d'euros sur la période 2019-2021. Ce plan, signé le 3 novembre 2019 à l'occasion du Salon Equita Lyon reprend bon nombre des propositions que le Conseil de la Filière Cheval avait formulé. »

Régis Bouchet,

Président du Conseil de la Filière Cheval Auvergne Rhône-Alpes



REPRESENTANT LA FILIERE EQUINE

Le Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes concentre en un lieu unique **toutes les compétences régionales liées au cheval**. Né de la volonté des professionnels de s'organiser régionalement pour l'avenir, **il est l'interface entre les professionnels du cheval en Auvergne-Rhône-Alpes** (leurs associations représentatives) **et les institutions publiques et privées** (collectivités et services de l'Etat). Association loi 1901, créée en 2005, le Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes réunit une quarantaine de membres actifs représentant plus de 4 500 socio-professionnels de la filière équine régionale.



Plus concrètement, le Conseil de la Filière Cheval travaille à :

- La valorisation et au développement durable du cheval et de l'ensemble des équidés en matière d'économie, d'environnement, d'éducation, d'emploi et de sauvegarde culturelle attachée à son histoire
- La connaissance, la promotion et la recherche de débouchés pour l'ensemble de l'activité et des savoir-faire équestres et hippiques
- La prise en compte des intérêts socioprofessionnels communs auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales locales et communautaires
- Aux relations avec les décideurs et les différents partenaires financiers
- Au développement et à l'amélioration des communications et relations entre les partenaires de la filière et les pouvoirs publics

3. La Région aux côtés de la filière équine

La Région Auvergne Rhône-Alpes, fière de sa filière cheval :

« Premier budget agricole de France, avec plus de 120 millions d'euros consacrés chaque année à l'agriculture de nos beaux territoires, la région Auvergne Rhône-Alpes sous l'impulsion de son Président Laurent Wauquiez assume fièrement ses actions à travers 16 plans filières. Grâce notamment à un plan d'économies majeur au début du mandat dernier, nous avons pu multiplier par trois les aides que nous portons aux filières agricoles d'Auvergne Rhône-Alpes, sans compter les aides d'urgences liées aux aléas climatiques et autres éléments naturels.

Bien évidemment, avec un Président de région lui-même cavalier, et surtout très à l'écoute des acteurs économiques et du monde agricole, nous ne pouvions ignorer la filière équine et ses multiples composantes.

Avec le président du Conseil de la filière cheval, mais aussi tous les responsables des différents collèges qui composent le CFC Auvergne Rhône-Alpes, nous nous efforçons d'apporter des réponses aux besoins et attentes des acteurs de cette filière. De l'élevage aux centres équestres, en passant par les hippodromes, le tourisme équestre et le bien-être animal, nous accompagnons au travers d'un plan de près de 7.5 millions d'euros multitude d'actions.

Merci à toutes les personnes engagées dans les instances régionales pour la qualité de nos échanges tout au long de l'année. Bravo pour toute l'énergie que vous déployez au service des autres avec comme objectif commun : faire progresser tout ce qui touche au monde du cheval, de la simple activité de loisir aux plus prestigieux de nos compétiteurs régionaux.

Cet observatoire de la filière équine est un très beau document pour constater combien le monde du cheval est majeur en Auvergne Rhône-Alpes. »

Jean-Pierre Taite

Vice-Président de Région - en charge de l'agriculture



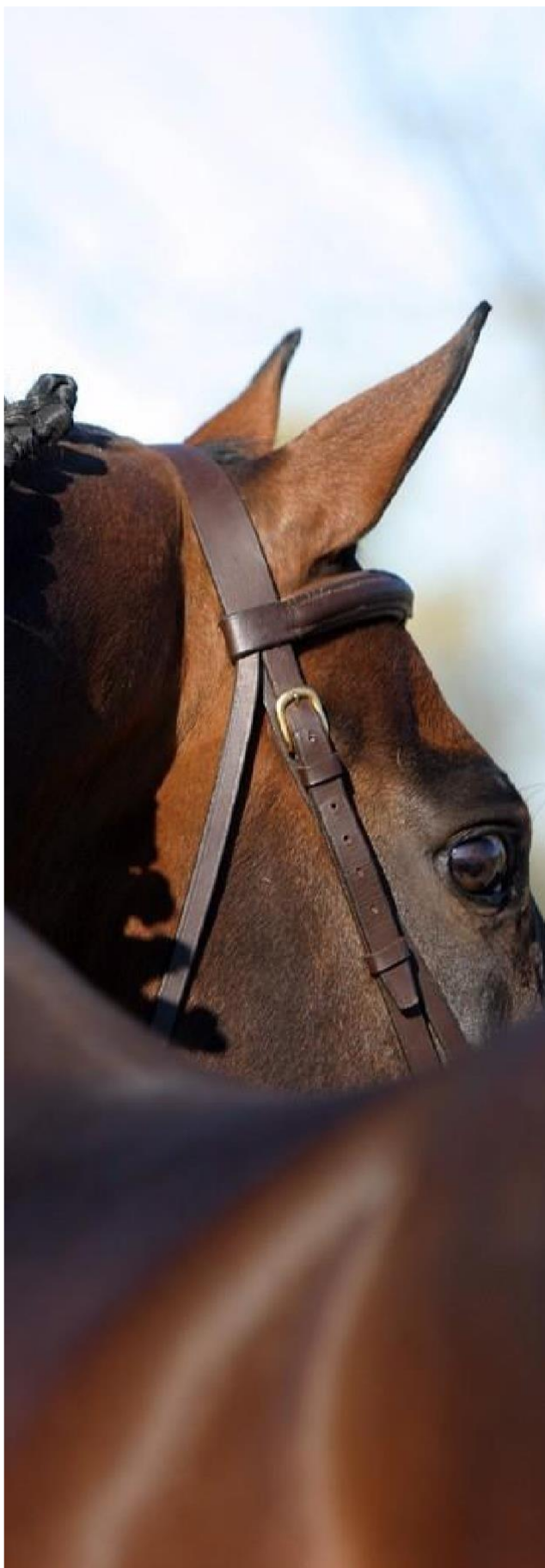
**Le Plan Ambition
Cheval : 7,4
millions d'euros
sur 3 ans**

**Dont 1,4 million d'euros
pour le volet élevage**

**Dont 6 millions d'euros pour
le
volet « hors-élevage »**



4. Les chiffres clés



GENERAL

- 6 700 acteurs de la filière équine
- 2^{ème} région en termes de licenciés
- 2 286 emplois

L'ELEVAGE

Sources : IFCE, SIRE, chiffres 2019.

- 3 686 naisseurs recensés
- 5 199 naissances immatriculées
- 914 étalons en activité

LES ETABLISSEMENTS EQUESTRES

Source : IFCE-OESC d'après FFE

- 73 956 licenciés
- Près de 1 294 établissements
- 366 licences Pro
- 184 compétitions professionnelles dont 28 internationales

LES ENTRAINEURS

Sources : Le Trot, France Galop

- 39 entraîneurs dont 20 entraîneurs de chevaux de galop et 19 entraîneurs de chevaux de trot

LES SOCIETES DES COURSES

Sources : IFCE, Le Trot, France Galop

- 12 hippodromes
- 11 sociétés des courses
- 222 réunions
- 599 millions d'enjeux dans les points de vente PMU

LES MARECHAUX-FERRANTS

- 181 maréchaux-ferrants ou podologues

LES VETERINAIRES ET PRESTATAIRES DE SOINS

- 545 vétérinaires ou prestataires de soins

LES FORMATIONS

Source : équi-ressources

- 30 centres de formations

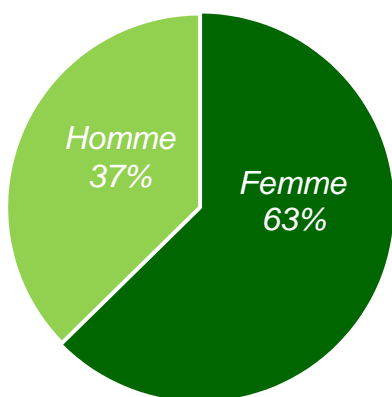
5. Une filière créatrice d'emplois

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, LA FILIÈRE ÉQUINE GÉNÈRE PRÈS DE 2300 EMPLOIS

La filière équine regroupe des activités diverses. Elle se structure autour de trois secteurs : l'élevage, les courses et le sport/loisirs. Les métiers sont multiples et l'emploi difficilement localisable et quantifiable, notamment pour les emplois indirects, c'est-à-dire sans contact direct avec les chevaux (transporteurs, vendeurs de produits équins, fournisseurs et prestataires d'entreprises...). De manière générale, la filière emploie beaucoup de jeunes et de femmes.

Répartition des personnes actives travaillant dans la filière équine

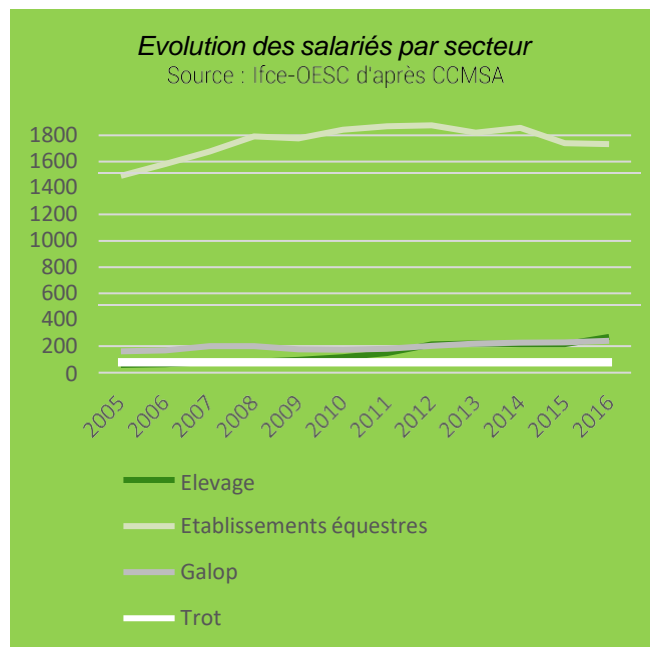
Source : IFCE-OESC d'après CCMSA, d'après chiffres 2016



63% des salariés dans la filière équine régionale sont des femmes et 37 % des hommes. Dans le secteur sport et loisir, les femmes occupent une grande majorité des emplois salariés. Elles travaillent dans les établissements équestres ou exercent le métier de « cavalier pro ». Dans les secteurs de l'élevage et des courses, les emplois salariés sont davantage pourvus par des hommes.

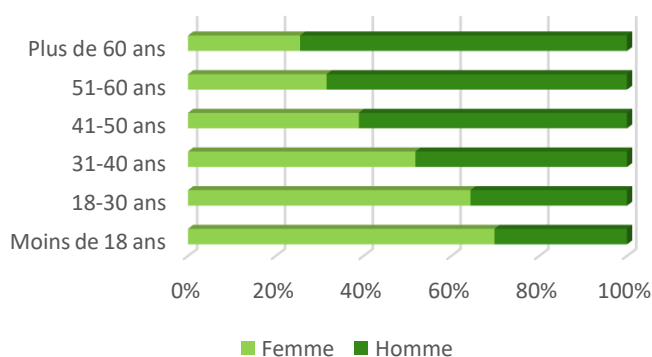
Les centres équestres et établissement équestres sont les plus gros employeurs de la filière. En 2016, les établissements équestres employaient 76% des employés de la filière, contre 14% dans les élevages et 11,5% dans le secteur des courses. L'élevage est en Auvergne-Rhône-Alpes le secteur le plus dynamique avec une augmentation de plus du double du nombre d'employés entre 2010 et 2016.

La filière équine est aussi un vivier d'entreprises individuelles tenues par des éleveurs, des professions libérales telles que les praticiens du soin comme les maréchaux-ferrants, les physiothérapeutes, les ostéopathes et dans une moindre mesure les vétérinaires.



Les emplois de la filière ne sont pas délocalisables en raison de leur attachement à un territoire. L'élevage de chevaux français s'appuie sur un savoir-faire mais aussi sur une qualité des prairies qui permettent aux éleveurs de produire des chevaux pour l'excellence. Tout comme les centres équestres forment localement la relève. Ces emplois sont généralement localisés dans des zones prioritaires et qui font l'objet de plan de développement.

Répartition des salariés par âge
Ifce-OESC d'après CCMSA



Tandis que le chômage des jeunes augmente en France, la filière équine emploie majoritairement des jeunes et particulièrement de jeunes filles. On observe cependant que celles-ci ne font pas forcément l'ensemble de leur carrière au sein de la filière. Les femmes de 18 à 30 ans représentent 65% des employées de cette catégorie d'âge contre seulement 35,5 % en fin de carrière (catégorie 60 ans et plus).

6. Les formations dédiées à la filière

L'Auvergne-Rhône-Alpes offre de nombreuses opportunités de formation, pour tous les niveaux, et à tous les métiers : maréchalerie, sellerie, valorisation des chevaux de sport et de courses, médecine vétérinaire, recherche, gestion des entreprises équines...



Quelques exemples de formation qu'il est possible de suivre en Auvergne-Rhône-Alpes :

- BPJEPS Equitation
- DEJEPS Equitation
- Animateur d'Equitation (AE)
- CAP Sellier harnacheur
- CAPA Palefrenier soigneur
- CAPA Lad-cavalier d'entraînement
- Certificat de Qualification Professionnelle Enseignant animateur d'équitation (CQP EAE)
- Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Soigneur Assistant (CQP ASA)
- Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Hippique (BPREH)
- Brevet Professionnel agricole Travaux de la Production Animale (BPA ASA)
- Brevet de technicien Agricole Productions Animales (BTSA PA)
- Brevet de technicien Supérieur Agricole Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (BTSA ACSE)
- Diplôme d'Ostéopathe Animalier
- Diplôme d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV)
- Diplôme d'études spécialisées vétérinaires (DESV)

VETAGRO SUP ET L'IFCE S'ASSOCIENT POUR L'EXCELLENCE :

Seul établissement public à couvrir l'intégralité de la filière équine en France, l'IFCE coopère de façon logique avec VetAgro Sup, partenaire idéal au regard de son identité nationale forte grâce à son pôle de compétences en santé des équidés.

Le premier axe sur la formation consiste en l'apport de connaissance lors de formations aux professionnels non vétérinaires de la filière équine. Parmi les projets à l'étude, une formation de palefrenier-soigneur pourrait peut-être être proposée à partir de la rentrée 2020, un cursus coorganisé par les deux institutions.

Deuxième axe de ce partenariat : le développement de la recherche et de l'expertise équine.



7. Une filière créatrice de richesses

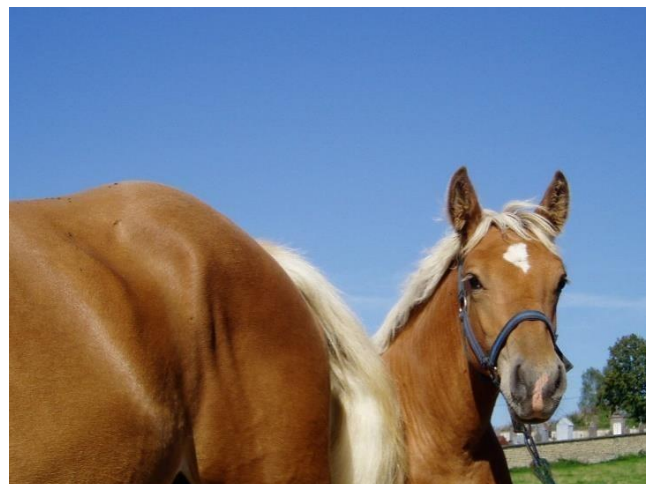
Des entreprises pluri-actives

Si l'on sait qu'aujourd'hui la pluriactivité est le lot de 20% des français tous domaines confondus, la filière équine fait partie intégrante de cette tranche de la population, tirant son activité d'entreprise pluriactives.

Seulement un tiers des professionnels de la filière exerçant une activité d'élevage de façon professionnelle (ayant un numéro SIRET) déclare que cette activité ne représente pas leur première source de revenu. Tandis que la gestion d'un établissement équestre (centre équestre, pension, tourisme) constitue pour plus des deux tiers des dirigeants leur principale source de revenus. Toutefois, 82% des centres équestres ont aussi une activité de pension ou d'organisation de concours ou de randonnée.

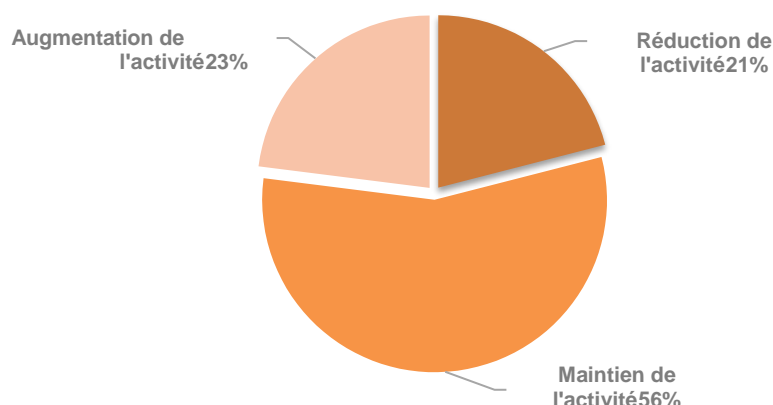
Concernant les prestataires de soin tels que les vétérinaires et les maréchaux-ferrants, ceux-ci ont en majorité une et une seule activité. Cette diversité des activités proposées est une des clefs de la réussite

économique de la filière équine. L'élevage est toutefois une activité qui est exercée principalement de façon amateur et par passion. La rentabilité d'un élevage seul semble dure à trouver.



La vision des professionnels

EVOLUTION ENVISAGÉE PAR LES PROFESSIONNELS DE LEURS ACTIVITÉS ÉQUINES



La majorité des professionnels de la filière équine considère que la situation économique de leurs activités n'a pas ou peu évolué. Pour ceux qui pensent que la situation économique s'est dégradée, les principales raisons évoquées sont le contexte économique général et la fiscalité, la hausse de la TVA (passage de 5,5% à 20%) et l'augmentation des charges sociales. On notera également que la hausse du prix du foin et de la paille impacte négativement les charges d'exploitation des établissements équestres, élevages et des entraîneurs. Les centres équestres observent également

une baisse du panier moyen des cavaliers, avec une pratique plus tournée vers l'animal qu'autour des valeurs de compétition et de performance. Ces changements de mentalité les poussent à se réinventer et à proposer une offre différente. Les pensions boxes sont devenues de moins en moins attractives au profit de formule boxe/paddock, box/pré ou pré. La multiplication des pensions informelles est aussi une cause de cette perception de la dégradation de la situation.

8. La Santé du Cheval

Les vétérinaires

Globalement, leur activité équine ne représente qu'une part de leur temps de travail qui varie suivant la spécialité du cabinet même si certains cabinets, et notamment des cliniques vétérinaires spécialisées, pratiquent uniquement dans le domaine équin. La grande majorité des vétérinaires n'intervient que ponctuellement sur des équidés et seulement une centaine intervient régulièrement ou exclusivement sur les équidés.

545 vétérinaires sur le territoire

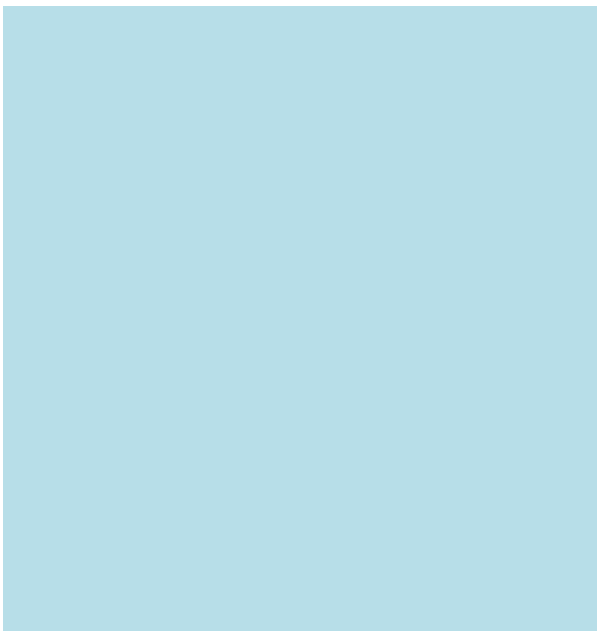
Multiplication d'entreprises de soins spécialisées en équin (ostéopathes, dentistes, shiatsu, ...)

Autres activités de soins

Les soins complémentaires (phytothérapie, aromathérapie, homéopathie, ostéopathie, acupuncture, shiatsu équin, algothérapie, balnéothérapie, thermographe, ...) sont nombreux à se développer dans le secteur équin et peuvent contribuer au bien-être et aux performances du cheval.



+ de
300 000 €
de chiffre
d'affaires
moyen



Les vétérinaires stabilisent leur activité dans la région, le chiffre d'affaires des vétérinaires est supérieur à 300 000 euros. Les craintes qui sont exprimées par cette profession sont liées à la l'ouverture d'écoles vétérinaires privées. Au-delà, de cette crainte, le travail en collaboration avec les nouvelles professions du soin est variable en fonction des individus.

Les maréchaux

La majorité des maréchaux-ferrants n'a pas d'autres activités professionnelles. Pour les pluriactifs, leurs activités sont toujours liées aux équidés comme l'élevage, la valorisation, la dentisterie, la vente de matériel pour maréchaux-ferrants.

181 maréchaux et podologues



Les maréchaux-ferrants sont très sollicités, c'est une profession qui ne connaît pas le chômage pour ceux qui ont pris le temps d'acquérir une base technique solide et laisser du temps à la construction de sa clientèle. L'absence de chômage de cette activité est aussi liée au fort turn-over dans la profession. En effet, la plus grande difficulté de cette profession réside dans la capacité à se préserver physiquement afin de pouvoir exercer le plus longtemps possible. D'un autre côté, les maréchaux-ferrants relèvent une augmentation des outils et matières premières nécessaires à leur activité. Les charges fiscales sont également souvent pointées du doigt par cette profession qui pour cette raison préfère travailler sous le régime d'auto-entrepreneur et de ce fait, travailler seul.



39 500 €
de chiffre d'affaires

90%

sont des
entreprises
individuelles

12 ans
d'ancienneté



36 ans
d'âge moyen



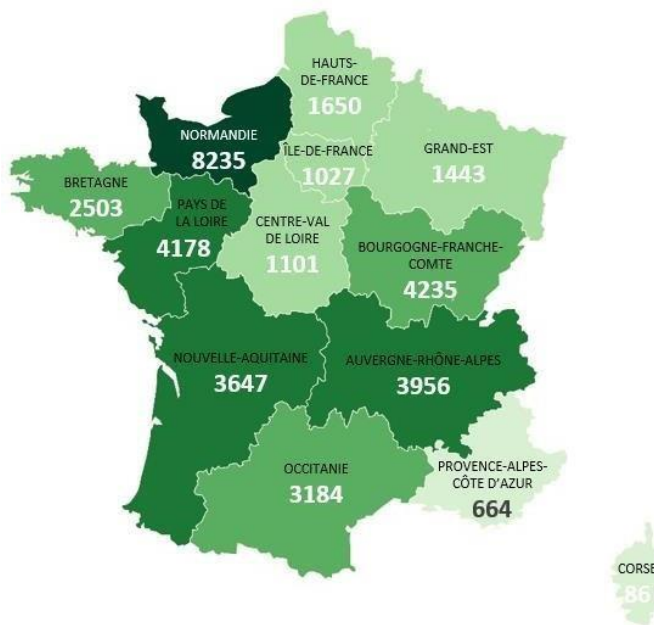
9. L'élevage régional

Source : IFCE, SIRE, chiffres 2018



NOMBRE D'ELEVAGES PAR REGION

Source IFCE-SIRE



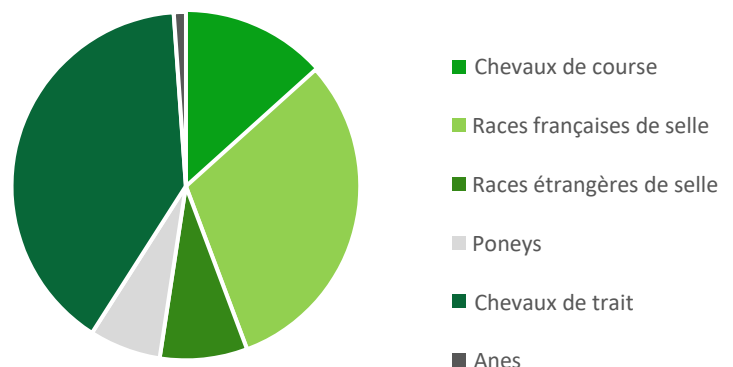
Avec 3 956 éleveurs sur son territoire, la région Auvergne-Rhône-Alpes se positionne au 4^e rang des régions françaises en nombre d'élevages.

Les éleveurs de chevaux en Auvergne-Rhône-Alpes sont généralement des passionnés qui élèvent pour le plaisir ou en activité complémentaire à une activité liée ou non aux chevaux. Les éleveurs pour lesquels l'élevage constitue leur activité principale (source principale de revenu) génère un chiffre d'affaires moyen annuel de 35 000 euros. L'élevage est souvent une activité complémentaire qui est non-rentable. La réussite de cette activité réside dans la maîtrise des coûts de production d'un cheval (saillie d'un étalon maison, peu de frais vétérinaires, foin maison, grandes prairies, capacité à parer soi-même ses poulains, ration pour les chevaux préparée soi-même...) et d'un autre côté la valorisation de leurs chevaux. L'activité d'élevage de chevaux de course semble être une activité plus rémunératrice, une fois installée depuis quelques années. L'investissement est toutefois bien supérieur, les risques associés de même.



Répartition en % des élevages régionaux par type d'équidés

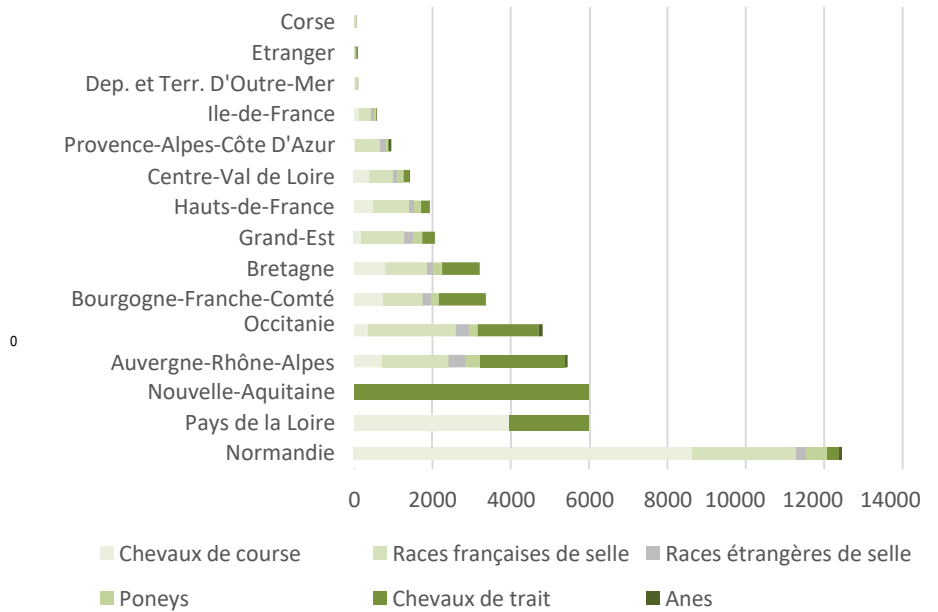
Source : IFCE, SIRE 2018





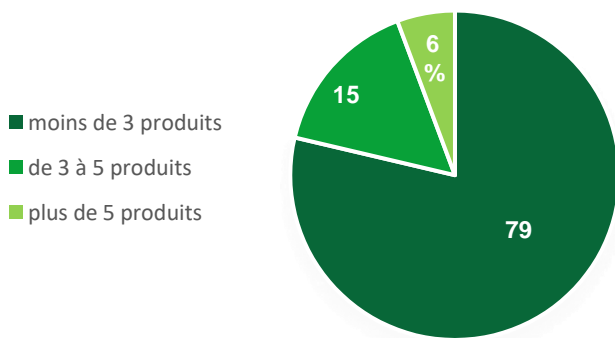
Naissances par région et selon les secteurs d'activités équinés en 2018

Conception : CFA AURA- 2019 Source : IFCE-SIRE



Répartition en % des élevages régionaux partailla en 2017

Source : IFCE, SIRE, chiffres 2017



Une large partie des élevages de la région Auvergne-Rhône-Alpes est de petite taille. En effet, près de 80% des élevages élèvent moins de 3 équidés par an. Parmi ces 80%, une grande partie n'élève qu'un produit de temps en temps (production en fonction de l'opportunité). Ces chiffres reflètent bien la forte proportion d'élevage dit « amateur – passionné ». La production de beaucoup de ces élevages est liée à un côté affectif, sans réelle volonté de profit.

L'élevage en Auvergne-Rhône-Alpes est caractérisé par une forte production de chevaux de trait dans les zones de moyenne montagne, cette production étant souvent destinée à l'industrie de la viande chevaline. La région Auvergne-Rhône-Alpes se distingue également dans sa production de chevaux de sport, notamment à haut-niveau.



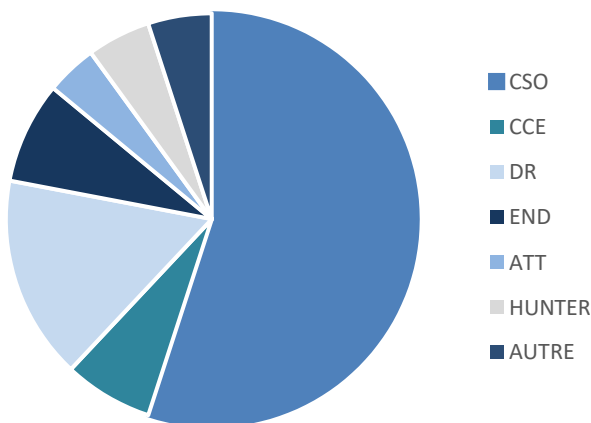
10. Sport et loisirs : le top niveau

Commerce et valorisation

- 102 concours jeunes chevaux et 159 concours Pro en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019
- De nombreux chevaux présents aux finales nationales dans toutes les disciplines

Répartition des évènements sportifs par discipline en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018

Source : FFE



Cavaliers professionnels

- 366 cavaliers professionnels en 2019

La majorité des cavaliers professionnels régionaux est pluri-active et propose ainsi des prestations de coaching en compétition, de pension, l'élevage...

Etablissements équestres

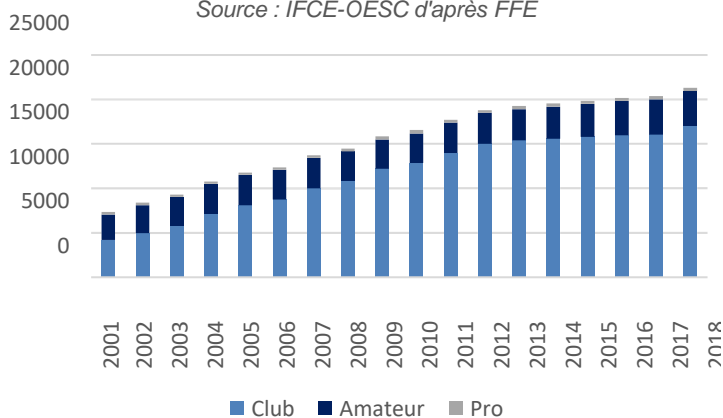
- 45 353 cavaliers licenciés (source: IFCE-OESC d'après FFE)
- Ils comptent en moyenne 19 chevaux ou poneys en propriété
- Ils comptent en moyenne 14 chevaux ou poneys en pension
- Ont une surface dédiée aux équidés moyenne de 14 ha
- 9 139 épreuves, 126 100 partants

Les compétitions équestres gérées par la FFE concernent une partie des cavaliers licenciés, avec plusieurs niveaux selon leur catégorie de licence. Les indicateurs de nombre d'épreuves, nombre de partants et gains illustrent le développement de la compétition en France, majoritairement dominée par le saut d'obstacles.

L'activité en compétition était en croissance continue jusqu'en 2018. La saison 2017-2018 a enregistré une diminution du nombre de partants en compétitions fédérales. Ce recul est en partie lié à la baisse de recrutement de nouveaux cavaliers licenciés, observée depuis 2012. On note cependant une remontée spectaculaire pour l'année 2019.

Evolution des cavaliers de compétition d'Auvergne-Rhône-Alpes

Source : IFCE-OESC d'après FFE



366

Cavaliers professionnels



75 353

Cavaliers licenciés

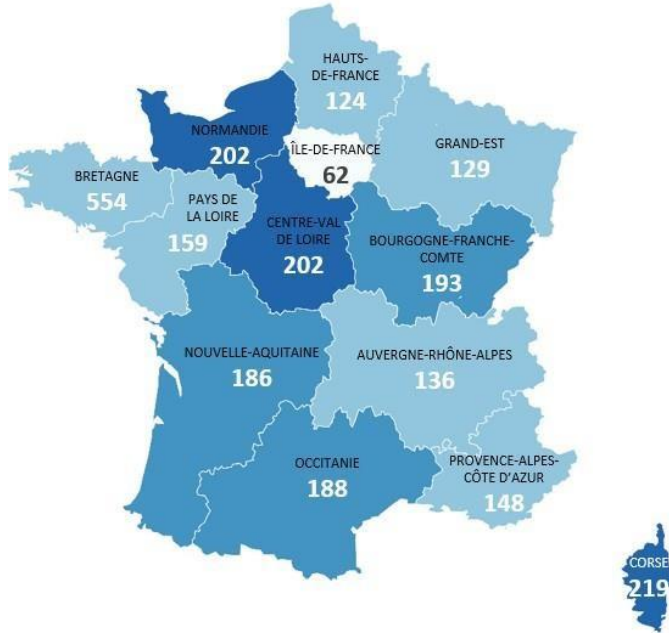


102

Concours jeunes chevaux

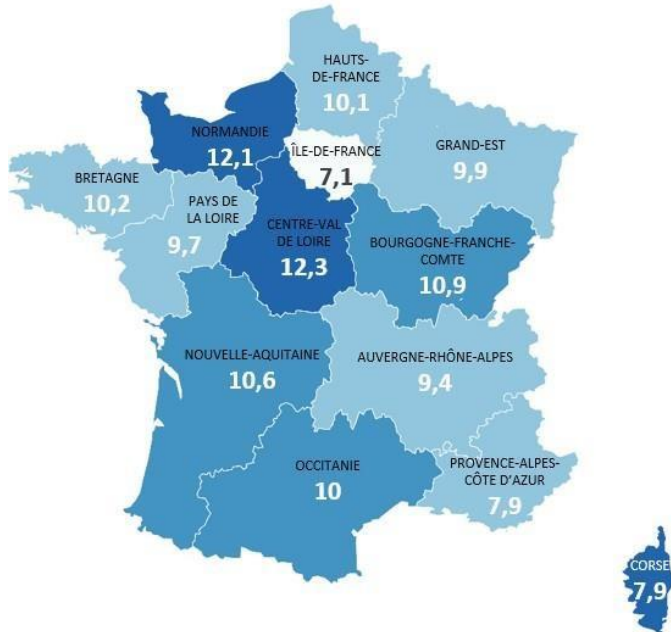
NOMBRE D'ADHERENTS FFE PAR MILLION D'HABITANTS

Source : FFE



NOMBRE DE LICENCIÉS FFE POUR MILLE HABITANTS

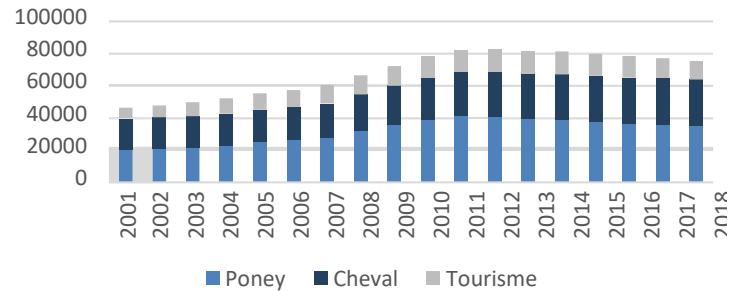
Source : FFE



Les structures affiliées FFE

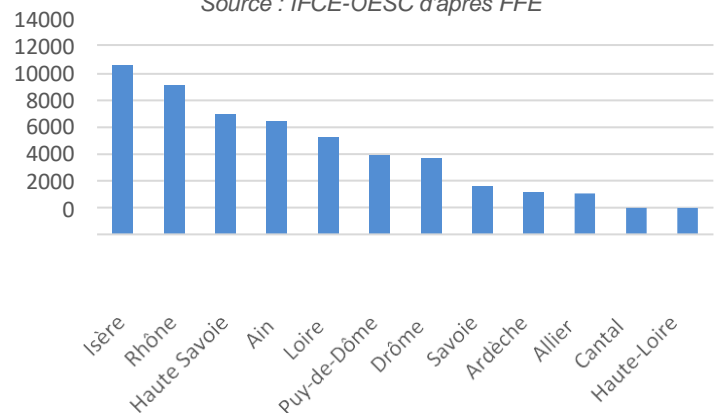
Les structures équestres affiliées FFE sont en général des structures de petites tailles (60% des structures comportent moins de 30 licenciés) et sont principalement à but lucratif (84 % des structures FFE sont des structures à but lucratif). La proportion des licenciés par rapport à leur fléchage est plus ou moins stable sur la période 2001-2018. Le fléchage poney représente 46% des licenciés, le fléchage cheval 38% et 16 % pour le fléchage tourisme en Auvergne-Rhône-Alpes. Le fléchage tourisme représente la plus petite part des licenciés FFE cependant, la part des licenciés tourisme est plus importante que dans la majorité des autres régions de France. On peut aussi signaler que les cavaliers pratiquant le tourisme équestre ne souscrivent pas systématiquement à la FFE.

Nombre de licencié FFE selon le fléchage



Nombre de licenciés par département

Source : IFCE-OESC d'après FFE



11. Tour de piste

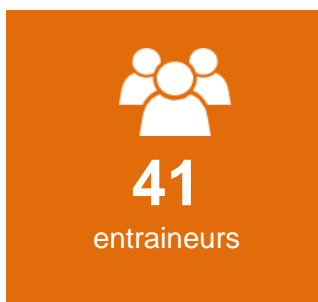
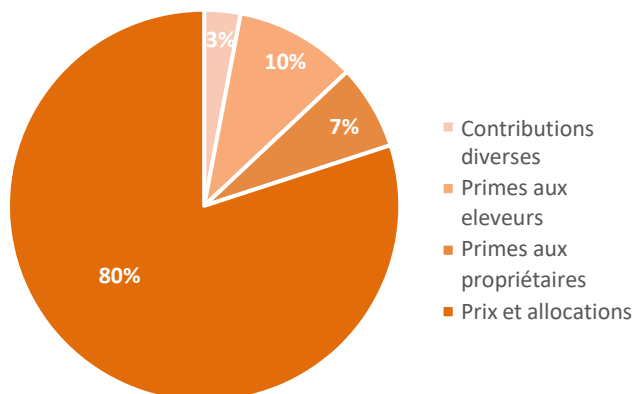
Les courses en Auvergne-Rhône-Alpes

- 11 sociétés des courses
- 2 fédérations de courses
- Environ 200 réunions en 2019 (source : IFCE-OESCD'après le Ministère de l'agriculture-SDDRC)
- 599 millions d'euros d'enjeux dans les points de vente PMU

Les entraîneurs

- Comptent en moyenne 25 chevaux en propriété
- Comptent en moyenne 18 chevaux en pension
- Ont une surface totale moyenne de 35 ha
- L'activité d'entraînement constitue l'activité principale de 70% des entraîneurs de la région

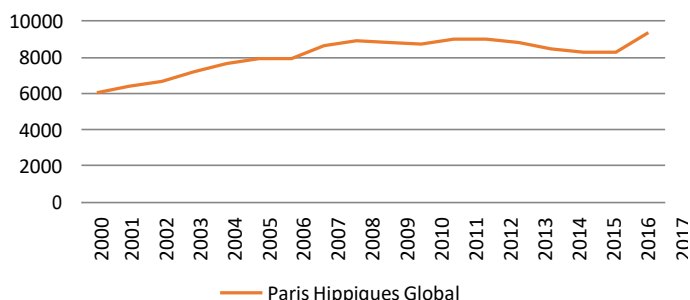
Répartition par type d'encouragement



Les paris hippiques en Auvergne-Rhône-Alpes

Evolution des paris hippiques globaux (en millions d'euros)

Source : IFCE d'après PMU, ARJEL, Ministère de l'agriculture-SDDRC



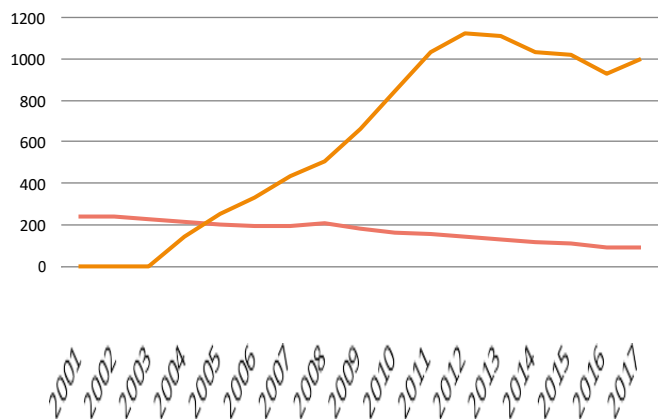
De façon générale, les paris hippiques globaux entre 2008 et 2018 ont diminué, cependant on remarque une augmentation des paris hippiques depuis 2016 en France.

Les enjeux sur hippodromes en Région Auvergne-Rhône-Alpes sont de 4 millions d'euros grâce notamment aux hippodromes de Vichy et de Lyon.

Les parieurs ne parient plus de la même façon qu'il y a 20 ans, les montants pariés sur les hippodromes diminuent d'année en année. D'un autre côté, les paris sur internet ont trouvé leur public depuis leur autorisation en 2003. Cependant depuis 2013, les montants PMU sont également en baisse. Si les paris sur internet ont peut-être contribué à la diminution de l'affluence au sein des hippodromes, il faut surtout constater que cette tendance avait déjà commencé avant 2013. L'ouverture aux paris en ligne a même probablement permis de faire augmenter les paris hippiques globaux jusqu'en 2009 puis de les maintenir à un niveau stable jusqu'en 2014.

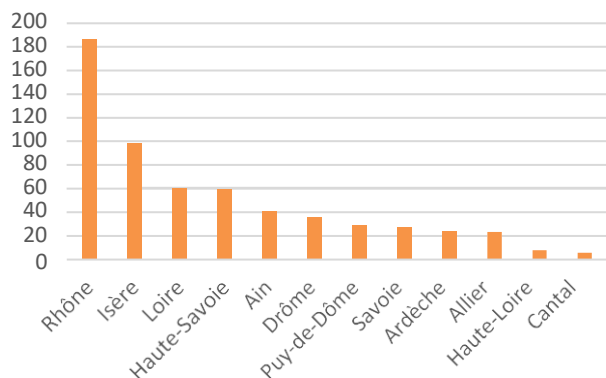
Evolution des paris PMU enregistrés sur les hippodromes et sur internet (en millions d'euros)

Source : IFCE d'après PMU, ARJEL, Ministère de l'agriculture-SDDRC



Montant des enjeux dans les points de vente pmu en 2018 (en millions d'euros)

Source IFCE d'après PMU

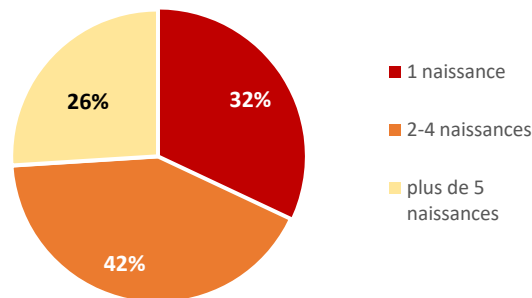


12. Au Trot

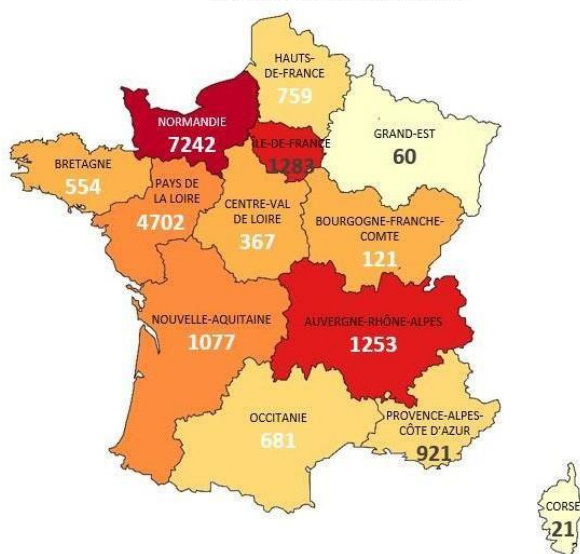
L'élevage

- **404 Trotteurs Français** nés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019,
- **31 étalons Trotteurs Français actifs** (dont 13 situés dans le département de la Loire et 12 dans le département de l'Allier) pour un total de **516 saillies en 2019**,
- **66% des élevages** de trotteurs français sont des exploitations de **taille modérée ou de grande taille** (plus de 2 naissances par an).

Répartition en % des naisseurs français de trotteurs par nombre de naissances annuelles



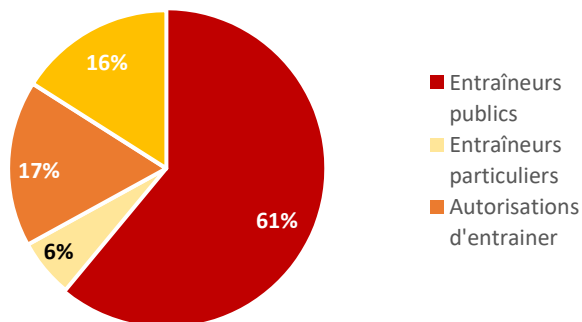
CARTE DES TROTTEURS A L'ENTRAINEMENT
Source : AFASEC d'après Le Trot



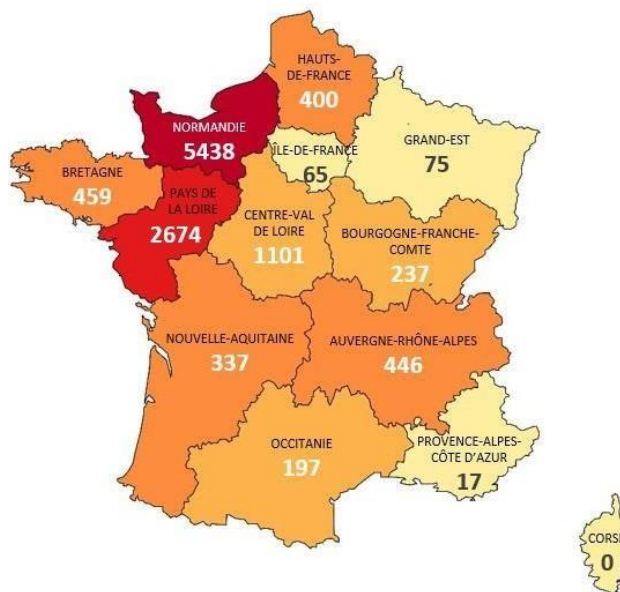
Entraîneurs de trotteurs

- **21 entraîneurs** de trotteurs en Auvergne-Rhône-Alpes,
- Les entraîneurs estiment unanimement que la situation économique a peu ou pas évolué ou s'est dégradée au cours de ces dernières années. Les entraîneurs de la région souhaitent ainsi maintenir ou réduire leur activité d'entraînement.

Répartition des entraîneurs de trot par type de licences en France
Source : Le Trot



NOMBRE DE NAISSANCE DE TROTTEURS
Source IFCE-SIRE



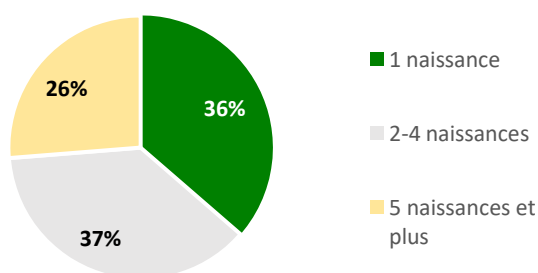
13. Et au Galop

Elevage

Le nombre d'élevage de galopeurs est assez faible en Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi le nombre de naissance de Pur-sang était de 189 en 2017.

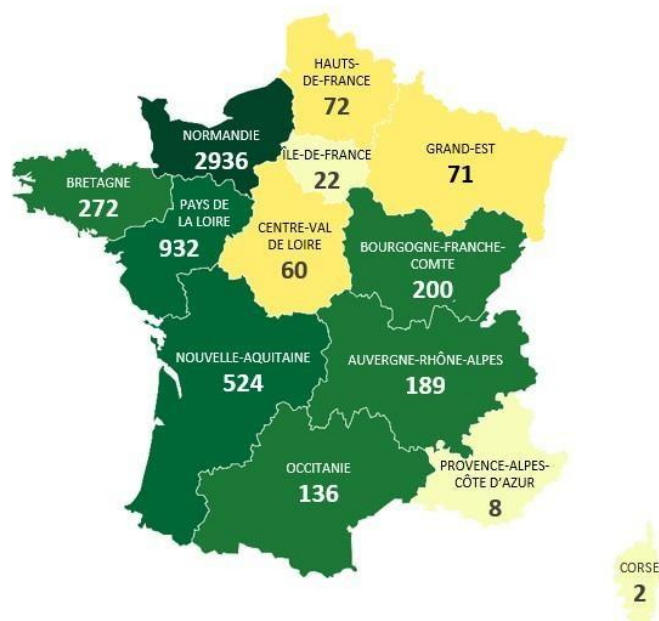
Au niveau national, 63% de naisseurs de Pur-sang font naître plus de 2 pur-sang par an.

Répartition en % des naisseurs de Pur-sang par nombre de naissances annuelles



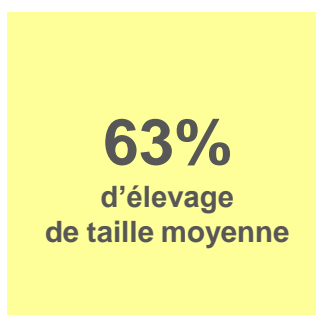
NOMBRE DE NAISSANCES DE PUR-SANG

Source : IFCE-SIRE



L'élevage de Pur-sang

- 189 Pur-sang nés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017
- 773 naisseurs en France de Pur-sang dont 36% n'ont fait naître qu'un poulain en 2017
- 133 élevages de Pur-Sang faisant naître au moins un poulain en 2018
- 38 étalons Pur-Sang actifs en France en 2018 (Source : Ifce- sire)



14. Traits et ânes

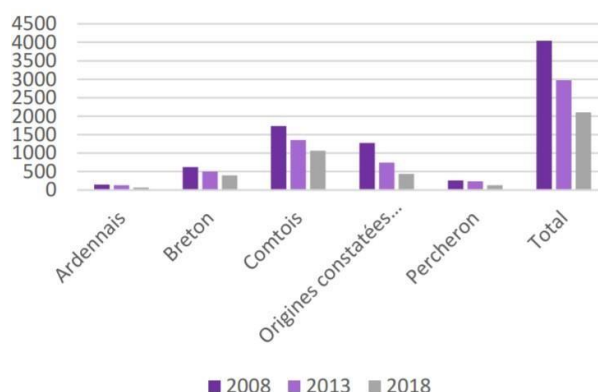
Elevage

- La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région en termes de naissances d'ânes et de chevaux de trait. Avec 2 216 naissances par an cela représente 23% des naissances françaises.
- La présence d'élevage d'ânes et de chevaux de trait est directement corrélée avec l'altitude du territoire en Auvergne, les herbages de moyenne montagne étant très favorables à l'élevage de ces chevaux rustiques.
- Les départements de la Loire et du Rhône sont deux viviers régionaux de chevaux de trait.
- Les races prioritairement élevées sont les Comtois (50% des naissances des chevaux de trait en Auvergne-Rhône-Alpes) et les Bretons (18%).
- 55 ânes nés et 2161 chevaux de trait en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017.

Après plusieurs années de baisse marquée, le nombre de naissances de chevaux de trait a augmenté ces deux dernières années, et le nombre de naissances d'ânes tend à se stabiliser.

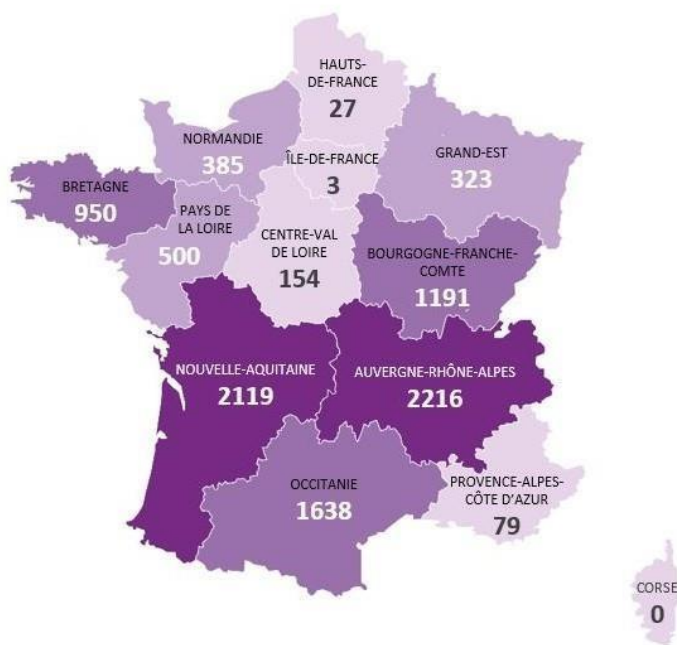
Evolution du nombre de naissance de chevaux de trait par race au niveau régional

Source : IFCE



NOMBRE DE NAISSANCES D'ÂNES ET DE CHEVAUX DE TRAIT

Source : IFCE-SIRE





Nouveaux débouchés :

Le cheval au travail : il est utilisé pour le transport de personnes, l'entretien d'espaces verts, le débardage, le portage, les travaux agricoles, la collecte des déchets, le gardiennage à cheval. Certaines collectivités ont un service hippomobile régulier sur l'année et d'autres utilisent l'image du cheval de façon ponctuelle sur un événement.

- 100 entreprises prestataires de services en traction animale,
- Entre 300 et 400 chevaux au travail ou chevaux territoriaux,
- 2 centres de formation dans la Loire et en Haute-Savoie proposent les diplômes « Certificat de Spécialisation – Utilisateur de chevaux attelés », « Certificat de Spécialisation – Débardage » et BPJEPS mention Attelage. 22 communes et collectivités référencées font déjà appel à la traction animale.



Production de viande chevaline :

En partenariat avec les Chambres d'Agriculture et l'IFCE, le Conseil de la Filière Cheval a réservé un emplacement au salon Planète Appro, organisé par la Chambre d'Agriculture du Rhône, les 25 et 26 mars à Villefranche-sur-Saône (69), afin d'y représenter le produit viande chevaline et l'élevage d'équidés à destination bouchère. Le salon Planète Appro est le 1er salon professionnel des productions agricoles de proximité véritable carrefour régional et national entre les producteurs et les professionnels de l'agro-alimentaire, qu'ils soient petit artisan, chef de cuisine en restauration collective, intermédiaire ou autre...

La volonté forte émise pour la mise en place de cette action était de mobiliser des professionnels régionaux spécialisés dans la production et la commercialisation de viande chevaline encircuit court. Deux éleveurs ont fait le déplacement et ont pu être présents sur le stand. L'idée était que ces éleveurs puissent faire découvrir et déguster eux-mêmes leur produit.

15. Tourisme équestre



Objectif Rando :

Equi-Topo est la première application dédiée au Tourisme Equestre. Cette application référence l'ensemble des itinéraires référencés d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette application permet de partir en randonnée équestre en toute confiance avec une liste d'hébergements référencés par le Comité Départementale de Tourisme Equestre ainsi que les vétérinaires, maréchaux-ferrants et les ostéopathes proches de votre itinéraire.

Chiffres clés

- 1^{ère} région de tourisme équestre,
- 250 hébergements accueillant les cavaliers et leurs montures,
- 50 000 kilomètres d'itinéraires reconnus dont 20 000 kilomètres d'itinéraires balisés équestres,
- 12 000 licenciés de la FFE ayant un fléchage Tourisme Equestre (14% des licenciés),
- 13 centres de formation ATE,
- 51 établissements labélisés Centre de Tourisme Equestre

1^{ère}
région de
tourisme équestre

12 000
licenciés
fléchage
tourisme
équestre



16. Equita Lyon

UN ÉVÉNEMENT GL EVENTS DÉDIÉ AU CHEVAL

Du 30 octobre au 3 novembre 2019 la 25e édition d'Equita Lyon, a réuni quelque 175 000 visiteurs sur 140 000 m² d'exposition à Eurexpo Lyon. Sportifs de haut niveau, amateurs et passionnés se sont retrouvés pendant 5 jours de fête autour du cheval.

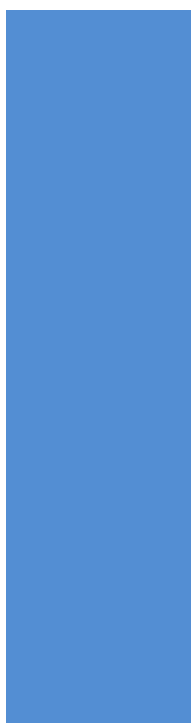
Le Longines Equita Lyon, Concours Hippique International a notamment accueilli quatre étapes Coupe de monde FEI de saut d'obstacles, dressage, attelage et le Jumping Ponies' Trophy ainsi que des compétitions nationales. Equita Lyon c'est également : le plus grand rassemblement d'équitation américaine en Europe, plus de 800 exposants et éleveurs, ainsi que des animations pour petits et grands autour du Village Enfants, du Pôle Santé et des 11 carrières animées en continu.

175 000
visiteurs

11
carrières

7 000
places
en tribune

140 000m²
d'espace
d'exposition





Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes
Hippodrome de Feurs
3, Boulevard de l'Hippodrome
42110 FEURS

